



Les voyages sont à nouveau permis !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances, et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – BRÉSIL*

Tous les voyageurs à partir de 12 ans doivent présenter à l'embarquement l'un des éléments suivants:

- Soit un **certificat de vaccination** attestant qu'ils sont entièrement vaccinés contre le Covid-19. (En langues portugaise, ou espagnole, ou anglaise, comportant le nom du voyageur, la référence du vaccin injecté, et les dates de vaccination nécessairement antérieures de 14 jours à la date d'embarquement),
- Soit le résultat d'un **test RT-PCR ou antigénique négatif effectué moins de 24 heures avant l'embarquement**. Ce test devra avoir été réalisé par un laboratoire reconnu par les autorités de santé du pays d'origine du voyageur. Ce document devra être rédigé en anglais, en portugais ou en espagnol.

Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Depuis le 1er août 2022, l'ensemble des restrictions sanitaires liées au Covid-19 pour le retour en France ont été suspendues.

Il n'est plus nécessaire de présenter un certificat de vaccination ou un test, ni de remplir un formulaire « PLF ».

Passez de très belles vacances !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

¹ Toutes les informations concernant le schéma vaccinal sont disponible sur ce site :

https://www.levoyaging.fr/article/coronavirus/#Definition_du_schema_vaccinal_complet

Date de la dernière mise à jour : 14/10/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.

